

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81
Après minuit : GUT. 59-59

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS
1 An 18 fr.
6 Mois 9 fr.
3 Mois 4 fr. 50
1 MOIS 1 fr. 50

Par suite d'un malentendu, sur lequel il ne nous est pas permis de nous expliquer, une première édition de *L'Œuvre* a été confisquée hier, à l'imprimerie, et la seconde n'a pu être mise en vente à l'heure habituelle.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs au numéro de ce retard très involontaire.

La est une industrie qui a pour but le travail du fer, de la fonte et de l'acier. En temps de paix, la fournit aux chemins de fer des rails et des locomotives, aux usines des machines, aux laboratoires des charnues, aux ménagères des batteries de cuisine. La plume avec laquelle vous écrivez est un produit de la... les ciscaux dont se sert cette bonne Mme Anastasie proviennent aussi de la

En temps de guerre, c'est la qui nous donne nos canons, nos munitions, nos fusils, nos cuirassés et les croix qui ornent la poitrine de nos vaillants poilus. Un industriel qui s'adonne à la s'appelle un

(Extrait des Leçons de Choses, première année, en usage dans les écoles primaires. Édition revue et expurgée par M. Jules Gautier.)

Qu'est-ce que l'heure ?

A propos de la réforme Honorat

Pour beaucoup de gens, le mètre est encore la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Pas du tout. Le mètre n'est plus cela tout à fait. Le mètre est la longueur d'une barre métallique conservée précieusement dans une armoire. Et quand un Etat veut avoir un mètre-étalon, il vient chez nous se faire fabriquer une barre qui soit exactement semblable à l'étalon-type.

Ce qui fixe la longueur du mètre aujourd'hui, c'est une loi, celle du 11 juillet 1903. Le mètre est la longueur, à la température de zéro degré centigrade, du prototype international, en platine iridié, sanctionné par la Conférence générale des Poids et Mesures, tenue à Paris en 1889. Ledit prototype est déposé au pavillon de Breteuil, à Sèvres. La copie n° 8 de ce prototype international, déposée aux Archives nationales, est l'étalon légal pour la France. Ce nouvel étalon diffère très peu de l'ancien. Mais l'un et l'autre sont un peu plus petits que la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. Ce que nous appelons le mètre n'est donc en toute vérité qu'un mètre légal.

« O vanité des vanités, tout n'est que vanité ! » O convention et conventions, tout n'est que convention !

Niveau de la mer ? Un simple niveau conventionnel qui varie d'un Etat à un autre.

Eau de la mer ? Si vous voulez savoir ce qu'est l'eau de mer-étalon, vous n'avez qu'à écrire à Copenhague et l'on vous enverra, moyennant finances, de l'eau de mer-type dans une carafe... ou, diable, plus exactement et plus élégamment, dans une belle ampoule de verre fermée au chalumeau.

L'heure est aussi une convention. Qui adopta la convention peut en modifier la teneur. Telle est l'incontestable légitimité de la réforme proposée par un intelligent député, M. Honorat, qui vient nous dire : « Ne modifions rien à notre vie, ne changeons rien à nos horaires ; mais appelons sept heures six heures, et quinze heures quatorze heures. De la sorte, notre activité diurne sera plus longuement illuminée par la torride et puissante Chandelle qui ne nous coûte rien : le Soleil ; et nous ferons tous les jours, surtout, l'économie du combustible que représente une heure d'éclairage. »

Il ne s'agit pas d'arrêter le soleil ou de le faire marcher plus lentement, comme les esprits qui ont parfois un peu trop d'esprit Pont d'abord, en notre bon

pays de France, insinué. Il s'agit d'en prendre à son aise avec le soleil, comme nous l'avons fait depuis bien longtemps.

Avant que notre pays n'ait adopté le méridien de Greenwich et l'heure du fuseau de l'Europe occidentale, le midi de Paris faisait loi pour toute la France. Midi n'était pourtant midi que pour les points de la France situés du nord au sud sur le méridien de Paris.

La terre met 24 heures à tourner sur elle-même d'un tour complet ; elle met 12 heures à tourner de 180°. En une heure, elle tourne donc de 15° et en quatre minutes de 1°. S'il était midi à Paris, c'est-à-dire si le soleil était au méridien de Paris, il n'était pas encore midi à Brest qui est à l'ouest de Paris ; il n'y avait encore que 4 x 7 = 28 minutes, puisque la longitude de Brest est de 7° environ (longitude exacte : 6° 49' 50" O.).

Dans un pays qui n'est pas plus grand que la France, les différences d'heures n'atteignent pas une demi-heure d'avance ou de retard sur Paris. On a jugé plus commode de déclarer qu'il y avait une heure légale, une heure conventionnelle uniforme pour toute la France ; et ce fut longtemps l'heure de Paris. A Brest, les horloges réglées sur Paris marquaient donc par convention midi quand il n'était à Brest que 11 h. 32 la soirée — le temps écoulé entre le midi marqué par les horloges et le coucher du soleil — était ainsi allongée aux dépens de la matinée.

La réforme Honorat consiste à doubler simplement un retard de l'heure légale sur l'heure vraie, tel que toutes les générations actuellement vivantes n'ont cessé de le trouver naturel et commode pour Brest.

Bien mieux, depuis 1911, nous vivons sous un régime horaire encore plus artificiel. Non seulement, comme auparavant, le midi de Brest ou le midi de Nancy, au lieu d'être les midis vrais, étaient en fait le midi de Paris ; mais depuis la loi du 9 mars 1911, le midi de la France n'est même plus le midi de Paris !

« L'heure légale, en France et en Algérie, est l'heure temps moyen de Paris retardée de neuf minutes vingt et une secondes. »

Disons : dix minutes. Or, cette réforme de l'heure est de date récente : cinq années. Est-ce qu'elle nous a bouleversés ? Est-ce que nous nous en apercevons dans la vie courante ? Nous pouvons tous apporter le témoignage de notre propre vie, qui est en toute vérité le témoignage de l'indifférence parfaite.

Notre activité quotidienne est réglée par une heure que les astronomes appellent avec justesse l'heure légale. Ce que la loi a fait, elle peut bien le défaire... et le refaire.

Jean Brunhes

MINERAI DE FER

Vallons de l'Helvétie

Un Suisse allemand de trente ans, plein de force, de vigueur, a quitté les vallons de l'Helvétie qui le virent naître pour se mettre dans les beurres et fromages, en pleine Seine-Inférieure.

N'étant pas mobilisé, il ratiboise toute la clientèle de ses concurrents qui, étant Français, sont mobilisés et ne peuvent défendre leur affaire pendant qu'ils défendent la patrie.

Les femmes de ces mobilisés luttent contre le Suisse qui n'est neutre que lorsqu'il s'agit de lutter contre le Boche, mais qui montre une combativité indomptable et peu généreuse sur le terrain commercial depuis qu'il ne rencontre plus devant lui que des femmes.

J'ai dit un Suisse allemand ; en réalité, ils sont plusieurs, tous dans les beurres, fromages et ce qu'on appelle le ramassage du lait. Ils ont des fils vigoureux qui ne servent pas non plus, qui essaient, s'agitent, fondent des succursales, et agissent comme si les vallons de l'Helvétie étaient transférés en Normandie depuis le début de la guerre.

Certes, un Suisse a le droit de vivre et de prospérer chez nous.

Il s'agirait seulement de savoir si un Suisse ou un étranger quelconque, établi chez nous, n'y aura que des droits et pas de charges, notamment celle de défendre le pays qui l'hospitalise.

Il y a bien aussi le principe de la taxe qui pourrait, qui devrait être formidable en temps de guerre.

Vous êtes suisse, vous ne vous battez pas, soit ! Mais vous paierez des canons. Si vous étiez resté chez vous, vous défendriez les vallons de l'Helvétie, n'est-ce pas ? N'êtes-vous venu ici que pour avoir des avantages et pas de risques ?

L'Ouvrier

LA GUERRE AÉRIENNE

35 avions boches abattus EN UN MOIS

Pendant le mois de mars, notre aviation de combat s'est montrée très active sur tout le front, notamment dans la région de Verdun.

Au cours de nombreuses luttes aériennes, 31 avions allemands ont été abattus par nos pilotes, dont 9 sont tombés en flammes ou se sont écrasés sur le sol dans l'intérieur de nos lignes, et 22 ont été descendus dans les lignes allemandes. Aucun doute ne subsiste touchant le sort de ces 22 avions que nos pilotes avaient attaqués dans les lignes ennemies ; 12 de ces derniers ont été vus tombant en flammes et 10 se sont abattus en vrille sous le feu de nos aviateurs.

En outre, 4 avions allemands ont été descendus par nos canons spéciaux dont 1 dans nos lignes aux environs d'Avocourt et 3 dans les lignes ennemies (1 à proximité de Suiques ; 1 près de Nouvion ; 1 près de Sainte-Marie à Py).

A ce total de 35 avions allemands détruits pendant le mois de mars, il faut opposer le chiffre de nos pertes aériennes qui se montent à 13 avions et se décomposent comme suit :

1 avion français abattu dans nos lignes ;

12 avions français abattus dans les lignes allemandes.

La grande disproportion qui existe tant pour nos avions que pour les avions ennemis, entre les chutes effectuées dans la zone française et celles qui se produisent dans la zone ennemie est significative. D'après un document trouvé sur un prisonnier, les pilotes allemands auraient reçu l'ordre de franchir le moins possible leurs propres lignes. Le bilan du mois de mars prouve au contraire que nos avions de chasse survolent incessamment le territoire de l'adversaire pour rechercher le combat.

UN PROPAGANDISTE

J'ai un peu honte de m'acharner sur M. Raphaël Kirchner, photographe en couleurs pour vieux messieurs.

Car enfin je n'ai nulle envie de m'établir moraliste en plein vent, et si cet Austro-Boche que je n'ai jamais vu se contentait d'éditer, comme ses compatriotes, ces gaudrioles obscures que des repris de justice mal rasés vous offrent entre chien et loup sur le trottoir, je le laisserais tranquillement exercer son commerce. Dans un pays qui a deux millions de Boches sur le front et cinq cent mille débitants d'alcool sur le dos, la petite photographie honteuse a juste l'importance de la cocaïne ou des fumées d'opium. On peut l'ignorer.

Mais on ne peut pas ignorer M. Raphaël Kirchner : il s'impose ! De l'avenue de l'Opéra à la chaussée d'Antin, de la Madeleine à la rue Drouot, on ne voit que lui aux vitrines. Entre le général Joffre et miss Cavell, sa « Parisienne » fait le trottoir et racroche le passant en cinquante poses, qui sont les cinquante manières d'être impudique quand on se déshabille.

On dit que M. Raphaël Kirchner gagne à ce jeu cent mille francs par an, et le syndicat des dessinateurs humoristes, qui voulait déposer une plainte, en a été retenu par le scrupule de paraître obéir à une jalousie mercantile. Pourtant son éditeur, qui a pignon sur rue dans la chaussée d'Antin, tombe bel et bien sous le coup de la loi qui défend le commerce avec l'ennemi. Quand ce Raphaël, qui ne peint que des madones de maisons closes, prend le faux nom de *Chaplin* pour continuer — de New-York où il est réfugié — à nous envoyer ses productions par la poste, il y aurait là de quoi émouvoir l'huissier qui est nommé son séquestre judiciaire, si le métier de séquestre ne se confond pas encore tout à fait, en France, avec celui d'administrateur complaisant.

Le pire inconvénient de ce monopole érotique accordé à un Boche, c'est que les Américains, qui ne sont pas forcés d'être plus parisiens que nous, accueillent ce M. Kirchner comme l'incarnation du parisianisme. Le journal américain *Puck*, voulant donner une idée de l'art allemand, s'est adressé aux dessinateurs du *Simplicissimus*, et une idée de l'art anglais, aux meilleurs humoristes de Londres. Ensuite a paru une série con-

sacrée à l'art français : dessins de Raphaël Kirchner, of Paris.

Dame ! quand, après plusieurs mois de guerre, ce Viennois fut, non pas expulsé, mais invité à partir, on lui a remis un passeport !

Maurice de Waleffe

SIDÉRURGIE

Les Communiqués

15 heures

En ARGONNE, un coup de main exécuté par nous ce matin, sur une tranchée ennemie, près de la route de SAINT-HUBERT, nous a permis de faire subir des pertes sensibles à l'adversaire et de ramener une vingtaine de prisonniers.

Pendant l'attaque effectuée dans le secteur voisin, notre artillerie a violemment canonné la portion du bois d'AVOCOURT occupée par les Allemands.

Dans la région de VERDUN, l'ennemi, après le calme relatif de l'après-midi d'hier, a déployé une très grande activité en fin de journée et au cours de la nuit.

A l'ouest de la MEUSE, un bombardement d'une extrême violence déclenché sur la région comprise entre AVOCOURT et BÉTHINCOURT a été suivi d'une série d'attaques à très gros effectifs sur les deux saillants principaux de ce front.

A notre droite, toutes les tentatives de l'ennemi contre le village de BÉTHINCOURT ont été brisées par nos feux. En même temps, l'ennemi s'est acharné au centre contre le village d'HAUCOURT.

Après des échecs répétés et de sanglants sacrifices, il a pris pied, au cours de la nuit, dans ce village que nous tenons sous le feu de nos positions dominantes.

De notre côté, après une courte préparation d'artillerie, nous avons lancé une vive attaque débouchant du réduit d'AVOCOURT en vue de relayer ce réduit à un de nos ouvrages situés aux lisières du bois, au nord-est d'AVOCOURT.

Nous avons enlevé, au cours de cette opération, qui a pleinement réussi, une large portion de terrain, dite le « BOIS CARRÉ » et fait une cinquantaine de prisonniers.

A l'est de la MEUSE, deux attaques ennemies dirigées sur nos positions nord du bois de la CALLETTE n'ont pas eu d'autre résultat que de coûter des pertes sérieuses aux Allemands.

Rien à signaler sur le reste du front.

23 heures

En ARGONNE, nous avons fait exploser une mine dans la région de VAU-QUOIS.

A l'ouest de la MEUSE, les Allemands ont continué à bombarder avec persistance le saillant de BÉTHINCOURT, les villages d'ESNES et de MONTZÉVILLE.

A l'est de la MEUSE, la côte du POIVRE a été soumise, au cours de la journée, à un violent bombardement qui faisait présager une attaque, mais nos tirs de barrage ont empêché l'ennemi de sortir de ses tranchées. Au sud-ouest du fort de DOUAMONT, une série de petits combats allant jusqu'au corps-à-corps ont permis à nos troupes de progresser dans les boyaux et ouvrages ennemis sur un front de cinq cents mètres et sur une profondeur de plus de deux cents. Une contre-attaque déclenchée par l'ennemi en fin de journée a complètement échoué.

En WOËVRE, nos batteries ont exécuté des concentrations de feux sur divers points du front ennemi.

En LORRAINE, notre artillerie s'est montrée active à l'est de LUNÉVILLE, entre la VEZOUSE et les VOSGES.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front en dehors de la canonnade habituelle.

Une réclamation de l'Entente auprès du Gouvernement grec

Athènes, 6 avril. — A la suite des arrestations arbitraires exécutées par la police grecque, une réclamation a été introduite par le gouvernement de l'Entente. La réponse du gouvernement grec n'ayant pas été concluante, une nouvelle enquête doit avoir lieu. Sur le vu de ces conclusions, le gouvernement hellénique prendra les sanctions nécessaires.

Les Néo-Pickwickiens

Je taille encore ma plume et demande à chacun de quoi il est question. On me dit qu'il vient de s'élever dans un faubourg de Madrid un semblant de controverse sur le dernier avatar du citoyen Pickwick.

Le citoyen Pickwick, qui a toujours rêvé d'être un chef, adresse cet appel au peuple : « Attention ! Regardez-moi tous ! Tel que vous me voyez, je vais fonder le parti du café au lait et du bifteck aux pommes ! Tous ceux qui mangent du bifteck aux pommes et boivent du café au lait seront désormais socialistes pickwickiens. Qu'on se le dise ! »

Je me le suis dit ; et comme il m'est arrivé de mettre du lait dans mon café et des pommes autour de mon bifteck, j'ai dû convenir tout d'abord que j'appartenais sans m'en douter au nouveau parti. Ainsi M. Jourdain était déjà pickwickien et socialiste sans le savoir.

A la réflexion, il m'a paru que le citoyen Pickwick était tout de même un peu effronté ; car, en somme, il n'a pas plus inventé le café que le bifteck, et si chichement mesurée que nous soit la liberté, — nous avons encore, Dieu merci, toute licence d'en manger et d'en boire, sans en demander l'autorisation au citoyen Pickwick et sans professer pour cela le socialisme intégral.

Je me suis même rappelé que dans ma jeunesse le socialisme orthodoxe se définissait par deux principes essentiels : 1° la mise en commun de tous les moyens de production et d'échange ; 2° l'union internationale des prolétaires contre les capitalistes, autrement dit la lutte de classes. Hors de là, point de socialisme.

Le citoyen Pickwick s'abuse donc étrangement s'il imagine qu'il lui suffira, pour fonder un nouveau parti socialiste, de remplacer le collectivisme par le café au lait et l'Internationale par le bifteck aux pommes.

Cela dit, je retourne à l'autre parti, également neuf, dont j'ai déjà touché un mot et qui excite la curiosité sympathique de notre confrère Albert Milhaud. Puisque le Rappel veut bien me demander quelques éclaircissements sur les cadres et le recrutement de ce parti national, je n'hésite pas à répondre, pour abrégé et simplifier, que dans ma pensée il se confond tout bonnement avec l'armée française.

Son programme, également simple, tient dans un mot : la Victoire.

Vous me direz que Gustave Pickwick, comme l'indique le titre de son journal, en fait aussi son affaire. Et je suis bien obligé de convenir que cet homme a tout inventé, sauf la modestie.

Gustave Téry

CHARBON

Question de chiffres

Un correspondant me demande pourquoi je ne donne jamais, contrairement à l'exemple de certains confrères, des indications au sujet des effectifs et des groupements de forces en présence sur les divers fronts.

Il m'oppose la critique militaire du *Times* qui est revenu de Verdun bourré de précisions.

Les Allemands, dit-il, ont divisé leurs troupes en deux grandes masses : une d'environ 34 divisions en face de l'armée anglaise, une autre de 30 divisions autour de Verdun. Le reste de leurs lignes est occupé par des effectifs réduits, diminués. Ils n'ont presque pas de réserves à leur disposition si ce n'est celles qui ont été ramenées de Verdun et qui sont au repos.

Je pourrais objecter qu'en Angleterre les écrivains ont la plume plus libre. La raison, en l'espèce, serait mauvaise, car dans un journal français, — sous une signature anonyme qui me dispense par conséquent de le citer, — je retrouve à peu près les mêmes chiffres.

Sur le front français les Allemands ont leur masse principale : environ cent vingt divisions. Le quart à peu près est devant Verdun... Un autre quart de l'armée allemande, trente-cinq divisions, se trouve devant les armées anglaises, au nord de

M. Feytaud

l'Oise. Il est incontestable que les Allemands ont à la fois les 200 kilomètres qui s'étendent de la Somme à la Meuse et les 180 qu'on mesure de la Meuse à la frontière suisse. Et des divisions dont quelques-unes ne comptent que trois régiments !

Si j'entends bien, mon correspondant désire voir confirmer ces données. Quel beau thème alors de stratégie en chambre !

Cinquante divisions seulement pour tenir à la fois les 200 kilomètres qui s'étendent de la Somme à la Meuse et les 180 qu'on mesure de la Meuse à la frontière suisse. Et des divisions dont quelques-unes ne comptent que trois régiments !

Il n'y a donc qu'à choisir, sur une ligne aussi faible, un point avantageux, et à y pénétrer résolument. Il ne faut pas perdre cette occasion, qui ne se représentera peut-être jamais, d'effectuer cette fameuse percée qui hante tant d'esprits.

Eh bien, non ! Je ne confirmerai point les chiffres cités ci-dessus, parce que j'ignore s'ils sont exacts.

— Mais les journaux allemands donnent eux-mêmes des indications analogues !

Pardonnez ! L'état-major boche ne laisse dire à ses journaux que ce qu'il veut bien ; et il a tout intérêt à faire dire le contraire de la vérité.

Quant au nôtre, — malgré la patte blanche que certains informateurs lui montrent, — je suis persuadé qu'il ne leur communique rien de plus qu'à moi.

S'il possède des précisions sur les groupements adverses, il les garde pour lui, soyez-en bien convaincu. Et il a raison.

Tous les nombres qu'on nous présente d'une façon si assurée sont uniquement le résultat de déductions personnelles de leurs auteurs.

Que ces déductions soient logiques, que de nombreux recoupements leur donnent une certaine vraisemblance, je ne prétendrai pas le contraire. Mais qu'elles aient le moindre caractère officiel, j'en doute.

Mon scepticisme s'accroît d'ailleurs, quand je lis — comme ci-dessus — que trente divisions allemandes sont autour de Verdun. Il ne faut point confondre autour avec alentour ; et si les Allemands sont déployés sur un front de soixante kilomètres au nord et à l'est de Verdun, ils ne sont ni au sud ni à l'ouest, ils ne sont donc pas autour.

Bref, je suis trop épris de précision et de clarté, pour ne pas me bien garder de parler de ce que je ne sais pas.

Mais ce que je dirai, par exemple, avec certitude, c'est que la prise de Haucourt par les Allemands — annoncée par le communiqué du 6 avril, trois heures, — ne compensera pour eux ni la perte d'une large portion du bois d'Avocourt, ni les sacrifices que leur ont coûtés leurs attaques contre notre front Béthincourt-Avocourt et contre nos positions au nord du bois Caillette.

Général Verraux

COKE

Les deux vaches

Ce n'est pas une fable !

Lorsque l'ennemi déborda les Ardennes, Mme R..., fermière aux environs de Maubeuge, s'enfuit avec ses enfants (le père était à l'armée). Les réquisitions militaires acceptèrent les deux bœufs de labour — là, un sous-intendant intelligent jugea inutile de laisser le bétail aux Boches, — mais, après un jour de marche, la vache laitière dut être abandonnée. Si cette famille de réfugiés avait pu la sauver, la vache aurait touché son allocation, car les bestiaux des réfugiés sont nourris sur le chapitre 52 du budget de l'Intérieur ; mais, la vache ayant disparu, la réfugiée et ses enfants n'ont rien touché.

Le hasard des répartitions préfectorales a fait échouer la fermière et ses enfants chez un petit fermier de Touraine qui, lui aussi, avait une vache et deux bœufs. Les bœufs lui ont été réquisitionnés également — au moment où il en avait besoin, d'ailleurs, pour ses labours d'automne — à un prix à peu près double de celui qui fut payé à la réfugiée par la zone des armées. Mais là ne s'arrête pas la différence entre la réfugiée et le fermier de l'arrière. La vache de ce dernier mourut, il y a deux mois, « mourut de maladie », comme M. de La Palisse.

— C'est une perte ! fit la réfugiée.

— Oh ! je ne perdrai pas tout, répliqua le fermier, qui n'a personne au front et qui ne se plaint pas de la guerre, au prix où il vend blé et avoine (si, il se plaint pourtant de payer 7 francs une paire de sabots).

Le fermier alla voir le député et, quelques semaines plus tard, il recevait, sur le chapitre du budget de l'Agriculture, une somme qui lui remboursait la moitié de la valeur de sa vache.

En effet, si les réfugiés ne peuvent obtenir le remboursement de leur bétail tombé aux mains de l'ennemi ou mort pendant l'exode, il y a toujours, au budget de l'Agriculture, un crédit pour indemniser les petits propriétaires et fermiers de la perte de leur bétail, par maladie ou épidémie.

Hors d'œuvre

Requête

à M. le Préfet de police

Tout Paris, Monsieur le Préfet, s'accorde à louer le rôle que vous apportez à la défense des bonnes mœurs. Vous avez assaini le café-concert, purifié la chanson montmartroise, expurgé la comédie, de Molière à Labiche.

Peut-on vous demander maintenant de faire donner un petit coup de balai autour de la gare de l'Est ?

Il serait déjà donné si vous aviez été prévenu. Mais vos agents ne vous ont certainement rien dit, parce que, probablement, ils n'ont rien vu.

Eh bien, il y a, aux environs de la gare de l'Est, un petit scandale forain, diurne, nocturne, permanent.

Une bande d'individus aux allures suspectes, à l'accent inquiétant, investit le trottoir, assiége la gare, obsède les poils qui arrivent en permission. Cette bande se compose d'hommes, de femmes, de petits garçons et de petites filles.

Tout soldat qui passe est accosté et pour suivi. On lui propose tout haut des vues de Paris ; et on lui met sous le nez d'immenses gravures qui feraient rougir un Poméranien.

Ce métier, Monsieur le Préfet, est exercé, entre autres, par des enfants dont les plus jeunes n'ont pas dix ans...

On a beau arriver des tranchées ; on a beau ne pas être béguéule ; on est tout de même un peu suffoqué de cet accueil... On cherche du regard un agent ; il n'y a pas d'agent... On écarte vivement le commerçant trop pressé ; on fait sauter d'un geste brusqué sa séduisante collection ; on témoigne d'un mot son dégoût... Alors, on a toute la bande sur le dos, et il faut en entendre. Car on est soldat, et la consigne, lorsqu'on vient en permission à Paris, est de ne pas se faire remarquer.

Nos poils des tranchées, Monsieur le Préfet, ne méritent-ils pas une autre réception, une autre impression pour leurs premiers pas sur le pavé parisien ?

Où, ils mériteraient qu'on semât des fleurs sous leurs pas. Mais ils n'en exigent pas tant.

Et suis-je trop exigeant en vous demandant qu'en leur honneur et pour notre honneur on donne un petit coup de balai sur le trottoir ?

ZETTE

On demande un permutant

PLACE DE LYON

Rapport du 10 mars 1916

4° Recherche d'un permutant S. — A la date du 7 mars 1916, sous le n° R. 494526 M. M. le général commandant la... région écrit ce qui suit : « Prière de me faire connaître d'urgence si, parmi les R. A. T. de la classe 1889 (pères de familles nombreuses) présents aux dépôts et relevés d'un service des G. V. C., il n'y aurait pas un volontaire pour permuter avec un R. A. T. de la classe 1889, employé à... au 6° bataillon du... régiment territorial (camp retranché de Paris).

« Les commandants de dépôt sont invités en conséquence à adresser pour le 12 courant au matin, au colonel commandant la subdivision du... toutes propositions à cet effet. »

Ainsi, pour un heureux pistonné qui se rapprocherait avec plaisir de son domicile, le général gouverneur de... met en mouvement le colonel commandant la subdivision du Rhône, lequel fait appel aux 25 ou 26 commandants de dépôt à... qui, à leur tour, demandent des comptes rendus aux commandants d'unités placés sous leurs ordres.

Tout cela d'urgence. A l'heure actuelle, l'intéressant R.A.T. de la classe 89 a fait l'objet de près de cinq cents comptes rendus, depuis les bureaux du gouverneur jusqu'aux chambres de détail des compagnies.

Salonique, petit Paris

L'on croit généralement que Gustave Flaubert est mort. Le dictionnaire Larousse, toujours bien renseigné, précise même et fait remonter son décès à 1880.

Eh bien, il y a erreur. Gustave Flaubert est actuellement à Salonique, où il joue en personne dans une pièce tirée d'un de ses ouvrages les plus célèbres : *Salammbô*.

Lisez d'ailleurs l'annonce ci-dessous découpée dans l'*Opinion*, de Salonique, du 22 mars.

A partir de vendredi, au Palace

SALAMBO

Interprétation incomparable par

GUSTAVE FLAUBERT

Notre confrère ne respecte pas l'orthographe du nom de l'héroïne, mais, à part ce léger détail, le reste est précis. Flaubert est bien à Salonique.

D'autres hommes de lettres s'y trouvent avec lui.

Nous apprenons en effet que M. Henry Bernstein est arrivé comme sous-lieutenant d'état-major attaché au bureau du chiffre, et M. Pierre Mortier, qu'on avait déjà vu il y a quelque temps dans la ville grecque, vient d'y rentrer. La première fois, il portait l'uniforme de sous-lieutenant, mais cette fois il est en civil. L'ancien directeur du *Gil Blas* a reçu la mission de diriger la presse locale fran-

cophile et il dispose d'un budget spécial à cet effet.

Salonique est devenu un petit Paris.

Economies

Sur le front, lorsqu'un camion automobile a besoin d'essence, il est obligé de prendre en même temps, une certaine quantité d'huile.

Il arrive fréquemment que le chauffeur n'a pas besoin d'huile, mais s'il n'en veut pas, on lui refuse l'essence. La solution est très simple : il prend l'huile et il la verse sur la route ; ça ne fait de mal à personne.

Et, pendant ce temps-là, les civils ne peuvent trouver d'huile pour leurs machines, parce que tout est pris pour les « besoins militaires ».

On ne voit pas bien à quelle nécessité stratégique correspond l'huilage des routes.

HOUILLE

Au Reichstag allemand

Le chancelier de Bethmann-Hollweg, qui ne brille jamais par la chaleur de son éloquence, fut au Reichstag, avant-hier, plus morne que d'habitude. Il faut l'excuser. Son discours n'était pas la préface d'une discussion, mais la clôture et pour ainsi parler l'assouplissement officiel de conversations poursuivies, depuis trois semaines, dans l'amicale pénombre des commissions. Le procès de la guerre sous-marine a été plaidé à huis-clos ; la harangue du chancelier a une allure sourde de non-lieu. Nous ne pensons pas qu'au Reichstag les députés aient été beaucoup plus fiers de l'entendre que le chancelier de la prononcer.

Détachons-en quelques vérités d'abord ; c'est facile, car elles font tâche. Oui, la population allemande a montré une grande force de résignation et de discipline ; elle a laissé mettre en carte, sans protester, son appétit qui est une de ses énergies les moins dociles. Grâce à l'esprit d'épargne qui lui a été imposé, la faim ne la menace pas ; la récolte de 1916, assure le chancelier, s'annonce sous les plus heureux auspices. Nous ne nous en plaignons point, parce qu'en somme le blocus des vivres n'est pas celui par lequel on peut atteindre un peuple dont le sol, étendu de 600.000 kilomètres carrés, est capable de produire tous les aliments nécessaires, indéfiniment. Sachons-le, si nous ne le savions pas encore.

Ceci dit, cet hommage rendu à la résignation de nos adversaires, et cet aveu fait que nous nous sommes bercés de quelques illusions, gardons-nous d'imaginer, ainsi que le chancelier voudrait nous le faire croire, que le blocus ne porte pas ; il rend difficiles tous les approvisionnements industriels de l'Allemagne, ceux entre autres de la guerre, qui est l'industrie nationale prussienne par excellence. Donc, il convient de le continuer et de le resserrer, sans égard pour les arguments, quelque peu écoulés, que M. de Bethmann n'a pas craint de fournir encore — faute de mieux.

« Nous soutenons, dit-il, une guerre que nous n'avons pas voulue ; nous n'avons aucun besoin de modifier nos frontières ; nous ne menaçons aucun peuple d'asservissement. » Cela, ce n'est pas un acte de contrition pour le passé, un passé dont les crimes sont établis depuis longtemps à la face du monde civilisé, mais c'est une invite à des conversations dont la bonne volonté de l'Allemagne, sa sympathie pour le droit des peuples, pourraient faire le thème initial ; c'est la transition vers la seule partie importante du discours, celle où le chancelier parle de la paix.

« Les paroles de nos adversaires, reconnaît-il, ne laissent apercevoir aucune trace de dispositions pacifiques. » Rien n'est plus vrai, mais alors pourquoi le chancelier formule-t-il sur la paix possible un avis que personne ne lui a demandé ? Les mercantis des bazars orientaux ne sont jamais plus décidés aux concessions que lorsqu'ils se donnent l'apparence de refuser violemment ; mais ces roueries ne tentent que les acquéreurs novices, et nous commençons à connaître les mercantis de Berlin.

Le naturel, malgré tout, reparait quand le chancelier exprime quelques vues moins négatives sur la Belgique et la Pologne. Certes, il ne veut de mal à personne, il ne souhaite pas empiéter sur le bien d'autrui, mais force est bien de prévenir une nouvelle attaque de la Russie sur les frontières désarmées (!) de la Prusse, de sauver la Belgique, « dont la France et l'Angleterre avaient fait un ouvrage avancé contre l'Allemagne » ! Qu'en pensent les Belges et les Polonais ? Qu'importe. La politique du chancelier est toujours celle du *Deutschland über alles*. L'Allemagne ne renoncera que sous l'empire de la force à sa carrière de puissance de proie.

Le corps diplomatique, nous dit un télégramme, assistait en nombre à la séance du Reichstag. On se montrait particulièrement dans la tribune des ambassadeurs, les ministres de Grèce et de Hollande ; nous ignorons si ces honorables diplomates auront compris, dans le sens que souhaitait le chancelier, son cours de l'École des neutres.

Louis BACQUÉ

A la Chambre

Réquisition des terres abandonnées

La discussion d'hier a abouti au vote du premier paragraphe de l'article premier. C'est le seul vote acquis depuis quinze jours de débats. Il a son importance.

Ce paragraphe est ainsi conçu :

« A compter de la promulgation de la présente loi, le maire de chaque commune, assisté de deux conseillers municipaux, invitera, par lettre recommandée, le propriétaire ou l'exploitant habituel des terrains non cultivés à mettre, s'il y a lieu, ces terrains en culture. Si, dans les quinze jours de l'envoi, l'exploitant ne justifie pas de raisons indépendantes de sa volonté l'ayant contraint à abandonner sa terre, le maire aura le droit de réquisitionner ces terrains et il pourra les livrer, pour être mis en culture, au comité communal d'action agricole, constitué par décret. »

Ainsi se trouve posé le principe de la réquisition ; mais il est entendu, par ce texte, que la réquisition n'aura lieu que si l'exploitant ne justifie pas de la preuve de sa bonne volonté.

C'est sur cette faculté de la justification de la bonne volonté de l'exploitant qu'a porté la partie principale de la discussion.

A ce texte, présenté par le gouvernement et soutenu par M. Méline, les socialistes opposaient un autre texte, avec un principe différent.

Ils voulaient que la réquisition fût de plein droit si, dans les quinze jours après la lettre de mise en demeure, l'exploitant n'avait pas commencé à travailler sa terre. C'était la réquisition obligatoire. Elle fut soutenue avec force et ténacité par tout le groupe socialiste qui affirmait ne pas mettre à l'application de la théorie socialiste, mais seulement assurer l'efficacité de la loi.

Ce point de vue était admis par la commission de l'agriculture dont le président, M. Fernand David, intervint pour apporter l'adhésion de la commission à l'amendement socialiste.

M. Fernand David estimait que la suppression de la justification de la bonne volonté éviterait beaucoup de difficultés aux maires.

Par contre, M. Méline déclarait que ce qu'il voulait, par cette loi, c'était non pas la réquisition obligatoire dans tous les cas, mais assurer la collaboration du comité communal avec l'exploitant. Or, vouloir réquisitionner sans admettre que l'exploitant pût faire la preuve de sa bonne volonté, c'est peut-être créer des incidents.

C'est M. Méline qui triompha en faisant repousser l'amendement par 346 voix contre 146.

L'idée de la collaboration du comité avec l'exploitant inspira à M. Paisant un amendement qui incorporait dans la loi ce principe. Cet amendement fut admis.

En dehors de cette discussion, nombreuses furent les observations présentées par des députés ruraux.

Au début de la séance, la Chambre avait voté le projet de loi relatif aux inventions intéressant la défense nationale.

Séance aujourd'hui.

COMITÉ

Au Sénat

La taxation des denrées

L'ordre du jour appelé la première délibération sur le projet de loi relatif à la taxation des denrées et substances nécessaires à l'alimentation, au chauffage et à l'éclairage.

M. Maurice Colin expose avec clarté quelles sont les dispositions pénales du projet de loi. La commission, opposée au principe de la taxation, veut punir les accapareurs et propose de rendre plus aisément applicable l'article 419 du Code pénal réprimant la spéculation illicite. M. Darbot recherche les causes de la vie chère et il flétrit à son tour l'accaparement. Il est, lui, partisan de la taxation. Il parle de la terre « qui est la maîtresse du monde et ne meurt pas ».

M. Perchot, rapporteur, reprend à la tribune les grandes lignes de son rapport. Il fait un exposé, plein de sagesse, de la situation. La hausse des denrées, dit-il, est due d'abord à ce fait que la production est moindre, tandis que la consommation est plus grande. Elle augmente « notamment parce que le moratorium des loyers permet aux classes populaires de dépenser davantage pour leur alimentation ».

M. PERCHOT. — Il faut ajouter à cela les achats faits en France par l'étranger, l'importation à des prix en hausse, l'élévation des changes, des frets. Il était naturel de penser à la taxation pour remédier au relèvement du prix. Mais la taxation ne peut être ni équitable ni efficace. L'histoire de la Révolution fournit, avec la loi du maximum, un exemple frappant des méfaits de la taxation ; les résultats ont été désastreux ; la Convention eut le courage de reconnaître qu'elle s'était trompée.

La taxation provoquerait inévitablement la rarefaction des denrées... Les prix maxima, s'ils ne correspondent pas à la valeur réelle du produit, resteront nominaux ; il s'établira des prix d'arrière-boutique auxquels se feront, en cachette, les transac-

tions. Si cela est impossible, la production cessera sur les terres les moins fertiles.

..... La simple menace de la taxation a d'ailleurs suffi pour arrêter l'importation de ce qui concerne le blé et le sucre. Il n'y a sans remède possible, c'est l'Etat se faisant importateur à perte ; on ne peut songer à étendre ce système très loin.

Le manque d'harmonie des prix maxima des différentes régions aboutirait, remarque M. Perchot, à rétablir les anciennes douanes intérieures.

— Mais, s'écrie M. Malvy, le monde agricole réclame la taxation !

Le Sénat proteste vigoureusement. D'ailleurs, le ministre va être amené à défendre devant le Sénat certaines dispositions qu'il a combattues à la Chambre... Cette situation n'est d'ailleurs pas nouvelle.

M. Perchot, très applaudi, conclut en ces termes :

La commission a conservé du projet du gouvernement l'article relatif à l'accaparement et celui qui donne aux préfets le droit d'exiger la déclaration des approvisionnements. Il convient aussi d'étendre les mesures déjà prises pour limiter les exportations. Pour empêcher les intermédiaires d'élever indument les prix, il faut susciter la concurrence et favoriser le développement des coopératives de consommation.

Le gouvernement a le devoir de rechercher la main-d'œuvre nécessaire, en particulier dans nos colonies.

Ce n'est que par un effort méthodique et soutenu que nous pourrions abaisser le coût de la vie et non par des mesures arbitraires qui nous seraient vite reprochées.

Le Sénat continuera aujourd'hui la discussion. M. Herriot prendra la parole.

LA MAIN QUI EXEMPTÉ OU LE PROCÈS

Laborde, Lombard, Garfoungel et Cie

Les audiences sont de plus en plus moroses et dénuées d'intérêt.

Le défilé continue — au coin du box le plus rapproché du conseil — de tristes clients de l'encore plus triste association : « La Main qui exempte ».

Hier, ce fut successivement, après une nouvelle audition de Musseau, le bistrô attitré de Lombard, l'interrogatoire d'un autre rabatteur, le dentiste Moignet de Blaizais, inventeur d'une piqure déliant minant des cas de réforme.

Puis on entend Geoffroy — qui, malin, signa à Lombard un billet à ordre jamais payé et maintenant nié et disparu ; — Gambon, qui paya 1.400 francs son hospitalisation ; — Coumoul, dont nous avons dit les répitants procédés, sur lesquels, d'accord unanime, personne n'insiste ; — Collaire, qui versa mille francs ; — Adobet et son rabatteur Demichel ; — Steinmuller aîné (hier on ouï son cadet) et son rabatteur Boisson.

Chaque fois c'est un récit à peu près identique au précédent ou à celui qui suit. Il y a toujours un « bon déjeuner » ou un « succulent dîner » dans l'affaire.

La liste des restaurants où se firent ces agapes est à noter pour les gourmets ; ce sont les meilleurs de Paris.

Intermédiaires

L'accusé Boisson tremble de tous ses membres et bégaie ses réponses. C'est une loque. « C'est un loufoque », affirme Lombard. « C'est un simulateur », dit un rapport médical. Il atteste le versement de quatre mille francs à Lombard par Steinmuller aîné. Mais tous les autres nient ce versement.

« Quel crédit peut-on faire à ce simulateur ? » remarque M^e Zévaès à qui le colonel Favart oppose un sourire ironique.

Aujollet, gros poupon frais et rose, prévenu libre, se tient au milieu du prétoire.

« Vous n'avez pas trouvé extraordinaire, lui dit le président, de payer 500 francs parce que vous étiez réformé ? »

— J'ai trouvé ça un peu cher, répond l'accusé, avec un inimitable accent de Toulouse.

Et l'on termine par Langevin qui convia chez Laprouse par Lombard, y trouva neuf convives et parmi eux Laborde qui devait le faire réformer. Bien qu'invité, il régla l'addition et même une note en souffrance de Laborde. Il en paya d'autres par la suite et dut néanmoins, pour avoir sa réforme, verser mille francs à Laborde et cinquante au secrétaire Grandmaison.

J'ai trouvé excessif ce nombre de repas. Un déjeuner avant et un dîner après m'eussent paru bien suffisants. (Rires.) Il est vrai que les convives étaient d'importance. Le jour où ils étaient neuf, il y avait le chef de cabinet d'un ministre et un capitaine, chef des écuries du Bon Marché. (Rires.)

A rire on oublie le chef de cabinet qu'il eût été curieux de connaître.

Entre temps, on avait eu, un autre intermédiaire, un incident de la défense. M^e Lagrosillière, député créole et défenseur du docteur mulâtre Saint-Maurice, s'étonne par conclusion d'une erreur du rapport Bouchardon, d'ailleurs rectifiée spontanément par son auteur. Il en demande acte en des conclusions où il réclame la « légitimité du commissaire-rapporteur ». Cette appréciation lui vaut de la part du président un rappel de l'article 121 du Code de justice militaire qui, enjoint aux défenseurs de s'exprimer avec décence et modération. Le défenseur, en quelques paroles, concilie les termes de ses conclusions avec son profond respect pour l'armée, la justice, après tous ses auxiliaires. Et le conseil, après une brève dispartion, revient avec la « donner acte » requis. C'est au total vingt bonnes minutes de diversion.

On n'a plus reparlé de la nomination de Lombard. A la fin du procès, qui coïncidera avec celle de la guerre, il l'aura acquise par prescription.

"L'Œuvre" Économique

Pour "tenir" contre la vie chère

Ceci n'intéresse point les ménages auxquels leurs ressources actuelles permettent des menus variés et abondants comme avant la guerre, mais les seuls budgets restreints, très restreints.

Inutile de se préoccuper de la maîtrise de maison qui peut se dire : « Pour bien nourrir tout mon monde, il faut que je dépense tant... » Mais pensons à la mère de famille qui, chaque matin, se pose ce formidable problème : « Avec telle petite somme, il me faut nourrir tant de personnes sans que la santé d'aucun en souffre. »

Et chaque mois — que dis-je ? — chaque semaine, ce sont, devant les perturbations de prix imprévues, de nouvelles combinaisons.

Ainsi ma dernière interview correspondait aux prix de janvier. Comparez ces chiffres à certains d'aujourd'hui et notez la différence, même dans les denrées les plus populaires dont la hausse est si décevante aux petites bourses.

Taisons-nous : il ne s'agit pas de gémir, mais de lutter, de « tenir » tandis que, plus haut, on s'inquiète de l'augmentation des prix en définissant les causes et en cherchant les remèdes.

Nous, notre devoir est de nous débrouiller. Comment ?

1° En en prenant la peine. Pousser les hauts cris, discuter avec les voisins ou les fournisseurs n'aboutit à rien. Remuons-nous. Celles qui ont le privilège d'avoir en banlieue un bout de terrain lui feront produire le maximum de légumes, quelques plantes médicinales en guise de fleurs et y élèveront poules et lapins, si cela est possible. Les autres s'efforceront de découvrir « les occasions » avantagieuses, plus loin que leur quartier, en dehors de leurs fournisseurs ordinaires : telle denrée, chère ici, est moins coûteuse là-bas...

2° En faisant des essais de recettes ou des changements d'ordinaire qui malheureusement peut-être dame Routine, mais qui équilibreront notre budget.

3° En se privant de diverses douceurs que l'on croyait indispensables à la vie et qu'on est tout étonné de ne point regretter. Je ne citerai que le vin exclu de tant de maisons à cause de la dépense. Ceci même dans des régions de vignobles où, il y a quelques mois, on se serait cru perdu si l'on n'avait pas eu sa « bonne bouteille » sur la table.

Cette question de la boisson est donc tranchée de diverses manières, suivant les goûts, les santés et les ressources :

- Par le cidre ;
- Par l'eau pure ;
- Par les infusions.

4° En ne s'entêtant plus à exiger certaines marques, à user de produits célèbres par la publicité et par là même vendus plus cher, quoique de qualité parfois médiocre, mais qu'on persiste à exiger parce qu'on en a l'habitude.

A ce propos, citons ce fait : dans un dépôt alimentaire une ménagère achète du macaroni :

— Je veux celui qui est en paquets bleus, de la marque X...

Après elle, une autre cliente se fait peser des pâtes au détail et qu'on enveloppe dans un simple papier gris.

— Et comme je questionne la marchande : — Ce sont les mêmes macaronis, dit-elle en riant. Je les reçois dans des caisses et c'est ici qu'on les met en paquets. Alors, dame ! je suis obligée de vendre plus cher

ceux qui sont dans les papiers bleus, à cause de la manutention et de l'emballage. Ça se paie ; mais c'est la même marchandise.

5° En supprimant les préparations qui coûtent cher, tels : les liaisons au jaune d'œuf, les assaisonnements au fromage, les sauces au vin, les fins ragouts aux champignons. On se récrie : « Que nous restait-il ? » Des mets très simples et justement recommandés par la Faculté de Médecine pour prévenir et guérir le rhumatisme, la goutte, l'arthritisme en général, et une foule de maux en particulier.

Résignons-nous donc !... En soignant nos santés, nous dirigeons sagement nos dépenses. Économie et hygiène se donnent la main, nous nous débrouillerons plus facilement en nous portant mieux.

Certes, il serait infiniment plus agréable et doux de dévoiler ici les mystères de friandises et d'un art cher à Brillat-Savarin. Mais si nous ne manquons de rien en France, la situation actuelle de beaucoup de familles oblige à dire cette vérité, moins cruelle qu'elle ne paraît à certaines gens : « Sevrons un peu notre gourmandise pour pouvoir faire de plus gros plats, et contentons l'appétit si nous ne pouvons flatter le goût. »

M. Comolet-Sûe

FORGES

La « Douleuseuse »

« La France dépense, quelque chose comme 87 millions par jour », déclare le rapporteur général de la commission du budget, M. Raoul Péret. Encore ce formidable chiffre serait-il, à dire d'experts, très au-dessous de la réalité.

Ça coûte diablement cher, la guerre. Vous me direz qu'elle n'a qu'un temps. Mais ce n'est pas une consolation, car la paix coûtera plus cher encore.

S'il a fallu, s'il faut beaucoup d'argent pour fabriquer « des canons, des munitions », pour équiper, entretenir, armer, nourrir nos soldats, il en faudra davantage pour reconstituer nos provinces envahies et réparer intégralement leurs dommages ; pour recréer notre outillage saigné, volé, détruit ; pour payer les pensions de retraite, cette suprême rançon de la victoire, aux veuves et aux orphelins, aux mutilés, aux infirmes, aux inaptes.

Il faudra encore de l'argent pour aider la Belgique, la Serbie, le Monténégro à ressusciter de leurs ruines. Il en faudra enfin pour couvrir les intérêts et l'amortissement de la colossale dette de guerre.

A combien de milliards s'élèvera cette facture fabuleuse ?

Voici, pour ma part, comment j'en prévois, *grosso modo*, le décompte :

Aux cinq milliards du budget d'avant-guerre devront s'ajouter :

4 ou 5 milliards pour le service des intérêts de la dette spéciale de guerre ;

1 milliard au moins pour le service d'intérêts des fonds à avancer à la Belgique, à la Serbie, au Monténégro, et sans même parler des prêts qu'il faudra probablement faire à d'autres nations.

1 milliard (au bas mot) pour les pensions aux veuves, orphelins et réformés ;

2 ou 3 milliards représentant l'intérêt du capital affecté à la remise en état et à l'indemnisation des régions dévastées par les Barbares — précisément, comme par hasard, les plus riches du pays.

N'allons pas plus loin. Rien que pour ces quelques chapitres essentiels de nos futurs budgets, voici déjà 9 ou 10 milliards qui se superposent aux 5 milliards de l'avant-guerre. Soit 15 milliards

qui, à 5 0/0, représenteront un capital de 300 milliards — c'est-à-dire l'équivalent de la fortune immobilière de la France.

D'où cette conséquence que, les dépenses annuelles étant triplées, le montant des impôts à payer par chaque contribuable devra grossir en conséquence. Sans compter que le nombre des contribuables aura sensiblement diminué et que la capacité contributive de chacun sera sensiblement affaiblie. L'épargne, en effet, à laquelle il n'est jamais chez nous fait appel en vain, aura été trop profondément atteinte par les sacrifices que lui aura imposés le prolongement imprévu de la crise et par la cherté croissante de la vie, pour n'être pas pratiquement tarie. Inutile donc de songer à réaliser un nouvel emprunt. Les dernières disponibilités que les besoins quotidiens de l'existence n'auront pas absorbées devront rester à la disposition de l'industrie qui, plus que jamais, aura besoin de capitaux nouveaux.

Après comme pendant la guerre, le problème financier, on le voit, ne cessera de dominer la situation. Problème angoissant et complexe, qu'il importe de résoudre coûte que coûte : *to be or not to be*.

✕

Nous avons proposé une combinaison (le billet de banque à intérêts et à lots), dont l'originalité consiste à mettre à la disposition de l'État les capitaux dont il peut avoir besoin dans l'intérêt des services publics, tout en laissant ces mêmes capitaux entre les mains de leurs détenteurs, libres comme devant de s'en servir pour les besoins de leur vie courante ou de leurs entreprises personnelles. Ce serait donc tout profit pour M. Ribot, qui aurait non seulement de quoi pourvoir aux dépenses les plus fantastiques, mais encore de quoi amortir progressivement les anciennes dettes — sans parler de la possibilité d'enrayer, peut-être même de renverser l'exode de l'or français vers les Amériques. Ce serait aussi tout profit pour les contribuables, puisqu'ils auraient la satisfaction d'avoir servi financièrement la patrie, non seulement sans bourse délier, mais en voyant leur magot grossir automatiquement et leur valoir la chance de devenir millionnaire tous les dimanches.

Tels sont effectivement les traits essentiels de notre projet d'emprunt de 30 milliards en « billets de France », rapportant 3 0/0 d'intérêts et participant à cinquante-deux loteries hebdomadaires de 3 millions chacune (y compris un lot d'un million) à prélever sur l'économie (600 millions) réalisée eu fait de l'abaissement de 5 0/0 à 3 0/0 des annuités de la dette nationale.

Ce système vaut ce qu'il vaut. D'aucuns le trouveront peut-être impraticable, subversif et même blasphématoire. Encore leur faudra-t-il en fournir la preuve — dont, apparemment, le fardeau leur incombe. Et, en admettant même qu'ils la fournissent, cette preuve, intégrale et définitive (ce dont je me permets de douter), il leur faudra trouver, aux lieux et places du système condamné, une solution meilleure.

Car le problème se pose avec un caractère tel d'urgence et de gravité qu'il ne saurait être question de s'en tirer par des pirouettes. La France a besoin — non pas dans dix ans, mais dans dix semaines ! — d'une bonne vingtaine de milliards. Où va-t-on les prendre ?

L'Œuvre a indiqué un moyen. Si ce moyen ne vaut rien, qu'on en propose un autre ! Ce n'est pas en organisant la conspiration du silence qu'on trompera le destin.

Emile Gautier

Comment l'Administration aide le commerce

On ne saurait nier que beaucoup d'Espagnols sont hostiles à la France, et même en Catalogne, où nous comptons le plus d'amis, les Boches, par leurs efforts incessants, arrivent à faire prédominer leur influence dans certains milieux.

Il serait donc de bonne politique de ne pas gêner, par des formalités inutiles, par des mesures vexatoires, les relations existantes entre la France et l'Espagne et plus particulièrement entre nos provinces du Sud-Ouest et la Catalogne.

Notre administration agit-elle dans cet esprit ? Qu'en est-il ?

Actuellement, une lettre, mise à la poste à Perpignan, met quatre jours pour arriver à Barcelone. La réponse en met autant. Il faut donc huit jours au minimum pour que deux commerçants, l'un habitant le chef-lieu des Pyrénées-Orientales et l'autre la cité catalane, puissent causer affaires. C'est excessif, mais explicable.

Il est en effet de règle que toute lettre, toute dépêche à destination de l'étranger, et *vice versa*, soit censurée. Rien de plus juste. Mais où pensez-vous qu'opère la censure pour l'examen de la correspondance expédiée de Carcassonne, de Foix ou de Perpignan pour l'Espagne ? A Perpignan même ou à Cerbère, répondez-vous. Point, ce serait trop simple. Elle opère à Bordeaux.

Vous comprendrez dès lors le retard que subissent les lettres et l'exaspération des commerçants tant français qu'espagnols qui entretiennent une correspondance fort active.

Les premiers ne disent trop rien, par patriotisme, mais les autres, qui ne sont pas tenus à la même réserve, crient, se plaignent, fulminent et déclarent bien haut que nous sommes incapables d'organisation. Les Boches en profitent, croyez-le bien.

✕

Et maintenant, un exemple tout récent permettra de se rendre compte des vexations que subissent les voyageurs à la frontière.

Un négociant en vins, très connu à Perpignan, et qui fait en moyenne trois voyages par mois en Espagne, veut, ces jours derniers, se rendre à Barcelone. Il fait viser son passeport à la préfecture le 29 mars, mais ne peut partir le jour même et ne se présente que le lendemain au bureau du commissaire spécial de Cerbère. Celui-ci refuse de le laisser continuer son voyage sous prétexte que le passeport est timbré de la veille. Il a dû retourner à Perpignan pour obtenir un nouveau visa.

Autre exemple qui remonte également à quelques jours. Un riche commerçant espagnol et sa femme, revenant de Lyon, où ils étaient allés faire d'importants achats à la foire, arrivent à la frontière le 28 mars. Mais leur passeport est daté du 25 ; ils auraient donc dû arriver à Cerbère le 26 ou le 27 au plus tard. Aussi refuse-t-on de les laisser passer et on les oblige à retourner à Lyon pour se mettre en règle. Le couple a obéi, mais en écumant de rage, ce qui s'explique.

Pourquoi toutes ces formalités ? Pourquoi ces tracasseries ?

N'oublions pas qu'à l'heure actuelle, en Espagne, des courtiers boches visitent tous les commerçants et prennent des commandes qu'ils s'engagent à livrer au lendemain du jour où la paix sera signée.

Cela devrait nous faire réfléchir.

Maxime Serpeille

FONTE

y avait de grave et ce qu'il y avait d'idiot. Tout de même, il fallait emmagasiner ces racontars dans sa mémoire, ne fût-ce que par curiosité, pour étudier plus tard la mentalité boche. Car, pour l'instant, M. Perrussel avait bu lui-même assez de champagne pour se mêler de son propre jugement. Et puis, Pulkamer parlait toujours. Il fallait le suivre dans ses développements :

— Cette idée de nous donner le mot d'ordre de parler français est purement géniale, Herr Burgenstaub !... Si allemand nous parlons, on nous suspecte de noire conspiration. Si français nous parlons, nos gardiens n'ont plus de méfiance. Ils n'écoutent même pas. Conflant peuple ! Inapte nation !... Mais je veux en revenir au programme du gala !

— Il y a encore autre chose ?

— Vous n'avez encore rien mangé, vous dis-je !

— Pardon ! Je vous répète que...

— Vous finiriez par me faire croire, Herr Burgenstaub, que vous n'êtes pas un authentique Allemand, avec votre petit estomac ! Franz Grœben tirerait de votre attitude une favorable déduction à sa théorie !

— Franz Grœben ?

— Le petit *pansbüchige* (1) qui est en face, et dont les yeux se cachent dans le moi saindoux de ses joues.

— Est-ce celui qui est venu, au début du repas, vous parler deux fois tout bas ?

— Justement ! *mein lieber* ! Il me disait, en vous regardant : « Ce n'est pas là Burgenstaub !... Je le connais, Burgenstaub ! »

(1) Joufflu.

L'« Œuvre » militaire

Les défenseurs devant

les Conseils de guerre

On s'occupe beaucoup des conseils de guerre en ce moment. En attendant que le Parlement ait statué sur les modifications profondes qui lui sont proposées à leur sujet, il est une amélioration que, d'ores et déjà, sans aucune loi ni sans aucun décret, on pourrait utilement envisager : ce serait l'organisation — il ne manque pas pour cela de vieux avocats mobilisés — d'un corps de défenseurs expérimentés.

Actuellement, les défenseurs sont pris un peu au hasard parmi les hommes qu'on a sous la main. Ce rôle si important d'avocat est confié trop souvent à de jeunes soldats n'ayant pas plus d'expérience de la barre que d'autorité aux yeux des juges, ne connaissant pas le premier mot du code militaire, et qui constituent de bien piètres porte-parole pour les malheureux dont ils ont pour mission de préserver ou la liberté ou la vie.

Or, que ce soit devant le conseil de guerre ou devant la cour d'assises, l'avocat apporte, aux accusations du ministère public, un tempérament nécessaire. C'est lui qui, bien souvent, contribue à éclairer les juges sur une équitable application du code, et qui, par opposition à l'avocat de la société, contribue à maintenir dans une juste moyenne l'impression des magistrats.

Certes, il n'est pas souhaitable, surtout en temps de guerre, que cette impression soit déformée, grâce à l'habileté professionnelle du défenseur, au point d'obtenir l'acquiescement de soldats s'ils sont gravement coupables. Mais il est nécessaire, cependant, qu'aux côtés de l'inculpé, un homme soit là, capable de mettre en lumière toutes les circonstances susceptibles d'être favorables à l'accusé.

Certains des avocats improvisés qui plaident actuellement devant les conseils manquent des éléments voulus pour s'acquitter comme il convient de cette mission. Que ne leur substitue-t-on des avocats professionnels ? Il y en a plus qu'il n'est nécessaire, rien que parmi les R. A. T. et les auxiliaires.

Mortimer-Mégret

RÉPONSES

Nous prions nos lecteurs de rédiger leurs demandes de renseignements sous la forme la plus brève et la plus précise, en évitant tous détails inutiles. Les résumer en quelques lignes si possible.

B. J. 175. — 1° Seuls les médecins peuvent décider. 2° Non, ce n'est pas un cas d'auxiliaire.

Guillaume, sergent. — Le ministre vous a donné un conseil, non un ordre. Il s'adressait uniquement à ceux dont la situation n'a pas été modifiée par la guerre. Ils sont assez nombreux.

A. Cicard. — Le mobilisé n'a qu'à s'adresser à son chef de corps par la voie hiérarchique. La procuration régulièrement dressée est envoyée par lui à sa fiancée.

M. Valence. — Impossible de vous répondre. Il faudrait consulter un oculiste. La circulaire s'applique à tous les auxiliaires.

J. A. F., Nîmes. — Ce chiffre de récupération possible est fort exagéré. Et puis, qui récupérerait-on ?

Laurois. — Le fisc est tout-puissant, vous ne pouvez compter que sur la bienveillance du contrôleur.

Lisette n° 18. — 1° Si moins de 600 francs de loyer, vous bénéficiez du moratorium. 2° Oui, adressez-vous au préfet.

FEUILLETON DE L'« ŒUVRE » du vendredi 7 avril 1916

Les Mystères de Corneville

ou L'ESPION MALGRÉ LUI

Roman inédit

PAR JEAN DRAULT

PREMIÈRE PARTIE

LES SECRETS

DU DEUXIÈME BUREAU

VI

FREDA WALKENITZ, CUISINIÈRE

SYMBOLIQUE

— Rassurez-vous ! Le reste, je l'en-

voie aux dortoirs. L'exilé peuple que l'administrateur fêtera à son tour votre arrivée avec accompagnement de bière qui, hélas, ne vaut pas celle munichoise !... Ah ! Munich !... ville de suave boisson, de goût d'art, de délicates « kultur », quand le réverrai-je ?

Et les yeux de ce Boche qui n'allait jamais à Munich, trop heureux d'habiter Paris depuis vingt ans, se mouillaient pour de bon en évoquant la capitale de la bière.

— Est-ce que vous organisez une fête

semblable en l'honneur de chaque interné qui vient villégiaturer ici ?

— Presque !

« J'aime mieux ça, pensa M. Perrussel. Burgenstaub n'a point l'importance que je redoutais. Je me fonderai dans cette colonie. J'y passerai inaperçu. Je m'évaderai peut-être ! »

Tout haut, il demanda :

— M'attendiez-vous donc, que vous avez dit de tuer le cochon ?

— Parbleu !... *klein Possenreiser* ! (1)

Et le Boche donna un grand coup de coude dans les côtes de M. Perrussel, comme à l'époque où il étudiait à Heidelberg, quand son voisin de brasserie lui en contait une bien bonne.

Sans remarquer le mécontentement visible de M. Perrussel, l'homme de la Kultur poursuivit :

— Nous avons toujours reçu vos réconfortantes lettres de Suisse par la voie ordinaire !... Elles nous annonçaient votre arrivée !

M. Perrussel en conclut que Burgenstaub était en route. Quand il arriverait à Corneville, cela ferait du propre ! Mais quelle était cette voie ordinaire ?

— Vous faire arrêter fut fort habile ! continuait M. Pulkamer.

« Je ne trouve pas ! » pensa M. Perrussel.

— Mais trouver le moyen de vous faire, dans ce camp intérieur, fut un coup de maître !

— Tiens ! tiens ! se dit l'ancien éditeur, intéressé par cette révélation.

— Je sais bien, ajoutait Herr Pulkamer, qu'en insistant un peu, on arrive à

choisir son camp et à habiter la région que l'on désire. Mais enfin on peut sur un mal luné commissaire tomber... Supérieurement vous vous y êtes pris. Et vous arrivez à temps : la chose est en bonne voie...

M. Perrussel allait, imprudemment, demander quelle chose. Il se retint, curieux de pénétrer le mystère auquel il se trouvait mêlé malgré lui.

Pulkamer, d'ailleurs, était lancé. Il était même parti et il stimulait son cerveau à coups de champagne :

— Ici même, à l'arrière, chez l'ennemi, nous ferons notre devoir jusqu'au bout !... Pour le *Deutschland* !... Sommes-nous d'ailleurs à l'arrière ?... Et quand la flotte allemande aura débarqué des armées au Havre, à Cherbourg, à Brest, à Saint-Nazaire et à Bordeaux, ne serons-nous pas plutôt, ici, à l'avant, au centre de cette étoile d'armées allemandes convergent vers Paris ?

Surpris de l'immensité de ce plan, M. Perrussel objecta :

— La flotte anglaise ne s'opposera-t-elle pas ?

— A rien du tout !... L'Angleterre vient de déclarer la guerre à notre kaiser... Tant mieux. Nous l'avalerons avec le reste, et tout de suite, au lieu d'attendre que la *Frankreich* soit digérée... Du reste, vous savez cela aussi bien que moi, mieux que moi !... Votre objection m'étonne ! J'ai en vous tellement confiance, moi, vous sachant choisi, comme on nous l'a révélé par la voie ordinaire, pour organiser le secteur de Corneville...

M. Perrussel pensa que le Boche avait trop bu et qu'il n'y avait aucun moyen de discerner dans ses propos ce qu'il

(1) Petit farceur !

DERNIÈRES NOUVELLES

Les idées qui passent.

Le discours du trône

Les pitoyables habiletés du chancelier...
périal sont l'objet de commentaires d'une ironie méprisante. M. de Bethmann-Hollweg a voulu montrer l'Allemagne-mouton se défendant contre les liges de l'Entente. Qui espère-t-il dupier ?

M. Robert de Caix (Débats) écrit :
Le monde connaissait déjà depuis près de deux ans cette attitude, il ne saurait plus être surpris ni choqué du mensonge allemand quand on a pris une certaine attitude, on est obligé de la soutenir jusqu'au bout, et l'attentat commis entraînant nécessairement les sophismes destinés à le justifier.

Et plus loin :
Celle élocution n'est pas destinée à tenir le moindre compte des faits ni à agir au dehors ; c'est un stimulant à l'usage interne de l'Allemagne. Il en est de même de ce que le chancelier a dit des origines du conflit. « Nous sommes entrés en lutte pour nous défendre », s'écrie-t-il une fois de plus. Il inflige à la vérité le même traitement sommaire que l'illustre manifeste des 93.

Non moins impudent est le sophisme du chancelier quand il dit : « Nous n'avons pas voulu cette guerre, nous n'avions aucun besoin de modifier nos frontières lorsqu'elle a commencé... » Oui, certes, l'Allemagne ne méditait pas d'annexions, parce que, pour réduire ses rivaux, elle était arrivée à préférer le chancelier à l'annexion.

Offensive générale

Cette capitale question de l'offensive générale, que posait hier dans Paris-Midi le sénateur Henry Bérenger, écrivait :
Pouvons-nous aller plus loin ? Pouvons-nous passer de la défensive à l'offensive, de l'Yser à l'Escaut, de l'Alsace à la Sambre, de la Meuse au Rhin ? C'est à nos chefs militaires qu'appartient maintenant la décision.

reçoit de M. Albert Milhaud (Rapport) la réponse suivante :
Une offensive générale est une offensive à laquelle l'armée anglaise doit apporter un concours primordial. Nos alliés occupent sur notre front un large secteur ; c'est eux qui font face à l'Escaut. Le mouvement général dépend aussi de ce mouvement particulier.

Il y a quelques semaines, des hommes considérables, comme le colonel Repington, traduisant l'opinion du Times, estimaient qu'il fallait attendre que l'heure de l'armée britannique n'avait pas encore sonné. Depuis, ont-ils modifié leur opinion ?

L'alcool

Empruntons à l'Éclair cet édifiant passage d'un article de M. Auguste Dupouy, paru dans la Revue de Paris. Il s'agit des bistros et de leurs protecteurs :

Aujourd'hui encore des députés, des conseillers généraux, des maires interviennent plus ou moins discrètement en faveur de telle ou telle taverne favorée par mesure administrative.

Et quelles taverne ! Va-t-on nous faire croire que le déchet humain où se recrute le personnel de certains assommoirs est de zinc ou de cuivre ? L'importance électorale du zinc n'est plus à établir. Il a été de plus en plus sensible que la « mare stagnante » dégageait des vapeurs d'alcool.

Dans ma pauvre Bretagne, c'est en tonnes d'eau-de-vie que s'évaluaient les chances d'un candidat. « J'en ai vendu six barriques au compte de l'un, et six barriques au compte de l'autre ; on ne m'accusera pas de faire des préférences. » Ainsi parlait un jour, sans rire, un marchand de liquides du pays bigouden, qui se piquait de neutralité. Plate honteuse, mais qu'il ne fallait pas débourver.

La presse — cet autre pouvoir — y répugnait la première ; on ne le fit bien voir dans une feuille régionale où j'avais pourtant reçu le meilleur accueil ; l'idée me vint de lui adresser une chronique sur cette importante question ; je n'y écrivis pas plus avant... »

Divinité boche

Hansi a donné à Excelsior une page de texte accompagnée de charmants croquis. Il traite du vieux dieu boche, lequel, déclare Hansi, se fait jouer au phonographe, par un ange musicien, le Deutschland über alles :

Le « Vieux Dieu » a été mobilisé le premier jour. Il a été décoré de la croix de fer de 1^{re} classe qualité supérieure (grand modèle en tôle ondulée imitant le fer forgé), le 4 août 1911. Nous le voyons assis sur son trône (ce trône, offert par S. M. l'Empereur, a été sculpté à Munich d'après les dessins du Professeur Schulz (klein). Les anges qui entourent le « Vieux Dieu » ont pris depuis longtemps une tournure germanique, et n'ont plus rien de commun avec les petits êtres folâtres, légers et impudiques que nous représentaient les peintres issus de ce pays de braves appelé l'Italie. (Que Dieu punisse l'Italie !) A sa droite, nous voyons l'ange échantillon tenant un grand bock de cette bière de ciel « Himmelbrau », presque aussi bon qu'était la bière de la cour de Munich « Hofbrau » avant la disette d'orge et de malt dont est cause l'Angleterre. (Dieu punisse l'Angleterre !) A la gauche du « Vieux Dieu », l'ange porteur de la baguette à tabac ; un gros tabac excellent, don du Saint-Synode des Amumoniens militaires, composé de feuilles de noyer, d'écorce de chêne et de tabac allemand, bien supérieur aux tabacs américains. (Dieu punisse tous les Américains qui livrent des munitions à d'autres pays qu'à l'Allemagne !).

« Napu »

Un rédacteur du Corriere della Sera rapporte d'une visite au front l'amusante observation que voici :

Napu est devenu un mot symbolique. Quand « Tommy » a fini son tour de tranchées et qu'il va se reposer (en réalité, son repos consiste à faire des exercices militaires à l'arrière), il dit : « Tranches, napu. » S'il a épuisé son tabac, il dit mélancoliquement à quelque ami : « Cigarettes, napu » ; et quand il a capturé un « Cigarettier, napu » ; et quand il a capturé un Allemand, il annonce triomphalement : « Boche, napu. » Ce mot est un souvenir de ses premiers jours en France, alors qu'il avait des ressources locales faisant qu'il toutes ses dépenses ; des les habitants étaient obligés de répondre : « Il n'y en a plus. » C'est ainsi que « napu » est entré dans le vocabulaire français de « Tommy Atkins » ; et quand les Allemands seront battus et la paix signée, c'est avec un soupir de satisfaction qu'il dira : « Guerre, napu. »

ET PUIS, COKE !

La journée

Les Allemands prennent pied dans le village d'Haucourt et nous nous emparons du Bois-Garré.

M. Asquith est de retour à Londres. Un autre zeppelin, dans le raid sur l'Angleterre, a été touché.

M. Skouloudis reçoit les ministres de l'Entente.

Il paraît que l'espion Behrmann n'a pas été remis en liberté par les autorités helvétiques.

Le général Félix Diaz aurait proclamé la révolution au Mexique. Cela fait un général de plus...

M. Wilson attend toujours la réponse de l'Allemagne.

ACIER

Ne nous illusionnons pas...

M. Venizelos vient de publier un article très courageux et digne en tous points de ce grand patriote. Mais nous n'avions pas besoin de cela pour apprécier la clairvoyance et la conscience de l'éminent homme d'Etat.

La nation hellénique a un très grand passé — à l'ombre duquel elle paraît elle-même un peu moins grande. Mais on ne subit pas des siècles d'oppression et d'esclavage sans en avoir reçu quelque atteinte. L'âme héroïque de Léonidas est devenue timide et hésitante, et le « Frappe mais écoute ! » du Grec d'autrefois est devenu, moins stoïquement, le : « Ecoute, pourvu que tu ne frappes pas. »

Certes, il y a, autour de M. Venizelos, d'ardents patriotes. Il y a, dans toutes les colonies grecques éparses sur le globe, une majorité aveuglément fidèle à la politique de l'admirable Crétois. Mais les Grecs de l'intérieur — ceux de M. Gounaris — ont moins exactement gardé que les autres le souvenir de leur Histoire.

G. O.

M. Asquith est rentré

Londres, 6 avril. — M. Asquith et ses collaborateurs sont arrivés à Charing Cross.

Le Daily Chronicle annonce que M. Asquith, revenu d'Italie, présidera aujourd'hui un conseil de cabinet, où seront notamment discutées la situation des hommes mariés, engagés selon le système de lord Berby, et la demande d'extension du service militaire obligatoire à tous les hommes mariés ne s'étant pas engagés selon le système Derby.

Une dépêche de M. Salandra

Rome, 6 avril. — M. Salandra a envoyé aujourd'hui à M. Briand la dépêche suivante :

« Le Sénat et la Chambre des députés réunis ont approuvé par moi, avec une grande satisfaction, par quels magnifiques témoignages de solidarité fraternelle, le gouvernement français, la municipalité et la population de Paris ont accueilli la délégation italienne à la Conférence des Alliés.

« Je me considère en conséquence autorisé par le Parlement italien à vous renouveler l'expression de la reconnaissance de notre pays. »

Le général Gilinsky en Belgique

Le général Gilinsky, délégué du haut commandement russe auprès du haut commandement français, a été lundi dernier au grand quartier général britannique où il a rendu visite au général sir Douglas Haig. Il est allé ensuite en Belgique.

Le lendemain, il a été reçu à déjeuner par leurs Majestés le roi et la reine et s'est rendu, dans l'après-midi, à des positions de première ligne du front belge.

Mercrredi, accompagné par Son Altesse le prince de Teck, il a été sur le front britannique, a visité Ypres, puis a passé en revue deux régiments qui se sont particulièrement distingués en diverses circonstances.

M. Hughes ne viendra pas à Paris

Londres, 6 avril. — M. Asquith a déclaré que le premier ministre d'Australie ne pourra prendre part à la conférence économique de Paris, se trouvant dans l'obligation de rentrer en Australie avant la date de la conférence.

LA MARINE ALLEMANDE

Genève, 6 avril. — On mande de Berlin : « La sous-commission du budget du Reichstag a discuté avant-hier le budget de la marine. L'amiral Cappelle a fait des déclarations confidentielles sur les effectifs de la flotte allemande. L'état sanitaire de la marine serait excellent. Sur tous les chantiers, on travaille fébrilement au renforcement de la flotte allemande. La question sous-marine a été discutée de nouveau à fond.

« La commission a ensuite voté le budget de la marine. »

Le raid quotidien

Londres, 6 avril. — Une note du ministère de la guerre fait connaître qu'un raid de trois zeppelins a eu lieu hier mercredi à 21 h. 50 sur les comtés nord-est de l'Angleterre.

Le premier fut aperçu à 9 heures 10 du soir ; il lança cinq bombes qui ne causèrent aucun dommage. Il fut chassé par le feu des canons anti-avions. De nombreux témoins affirment que le ballon a été touché.

Le second zeppelin fut aperçu sur un autre point à 10 heures 15 du soir et, bien qu'il soit resté quelque temps à cet endroit, il ne lança aucune bombe.

Le troisième dirigeable lança plusieurs bombes sur une troisième localité dans le courant de la nuit et ne causa que de très légers dégâts.

Le total des projectiles jetés au cours de ce raid est de vingt-quatre bombes explosives et de vingt-quatre bombes incendiaires. Les pertes sont évaluées jusqu'ici à un enfant tué et à deux hommes, une femme et cinq enfants blessés.

Aucun bâtiment militaire n'a été atteint.

Un fut abattu et l'autre touché...

Londres, 5 avril. — Répondant à une question posée à la Chambre des Communes, M. Tennant dit qu'on a trouvé sur le sol, en un point du littoral, la copie au carbone de la dépêche sans fil envoyée par le commandant d'un zeppelin, dans la nuit de vendredi à samedi, annonçant que son aéronef avait été atteint par un projectile.

On sait qu'un autre zeppelin, le L-15, a été abattu dans la même nuit.

M. Tennant dit que le ministère de la guerre possède un nouvel aéroplane de défense dépassant les dimensions ordinaires, qui va permettre, espère-t-on, de protéger le pays désormais plus rapidement.

Pour la Serbie

Londres, 6 avril. — Le prince Alexandre de Serbie a reçu hier, en son hôtel, une députation composée de personnalités britanniques éminentes, conduites par les lord-maire et par l'archevêque de Cantorbéry, qui désiraient exprimer au prince leur admiration et leurs sentiments de sympathie pour la Serbie.

La sincérité turque

Pétrograd, 5 avril. — Le communiqué du quartier général ottoman, daté du 4 avril, disant qu'un transport russe ayant à bord des troupes et du matériel de guerre a été coulé près de Batoum est faux, car il n'y a eu de coulé que le navire-hôpital Portugal qui n'avait à bord ni troupes, ni matériel de guerre, mais seulement des sœurs de charité des infirmiers et l'équipage pour la manœuvre du navire.

Une Croix de guerre anglaise

Londres, 6 avril. — La London Gazette publie le texte d'un décret royal instituant une nouvelle médaille dite « médaille militaire ». Cette médaille, réservée aux sous-officiers et aux soldats, est en argent. Elle porte au revers la devise : « Pour bravoure sur le champ de bataille » entourée d'une couronne surmontée de la couronne et du chiffre royaux. A l'avers, la médaille porte l'effigie du roi.

LA RÉVOLUTION AU MEXIQUE

Washington, 6 avril. — Des bruits contradictoires courent sur le général Félix Diaz. On suppose qu'il a débarqué avec des troupes révolutionnaires dans le Mexique méridional.

Les informations reçues par le département d'Etat confirment ce bruit, ajoutant que ces troupes sont nombreuses.

Félix Diaz recevrait une aide matérielle par le Guatemala.

JUBOL

Éponge et nettoie l'intestin. Évite l'Appendicite et l'Entérite. Guérit les Hémorroïdes. Empêche les excès d'embonpoint. Régularise l'harmonie des formes.

Les Spectacles

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Le Théâtre aux Armées vient de donner trois représentations dans le Nord devant des zouaves, des fusiliers marins et des élites-majors des armées françaises et alliées.

GYMNASÉ. — La répétition générale de « Rubicon », la comédie en trois actes de M. Edouard Bourdet est fixée à lundi prochain à deux heures, et la première représentation au lendemain, à 8 h. 45.

SCALA. — Ce soir, à 8 h. 30, répétition générale à bureaux ouverts de « C'est Maous Polpoil », de M. Jean Bastia, avec Marguerite Deval, Cebron, Norbens, etc.

Co soir : COMÉDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — La Mégère apprivoisée ; L'Humble offrande.

OPERA. — 8 h. — Chatterton ; Les Grandes Dames.

OPERA-COMIQUE. — Relâche.

La guerre sous-marine

Navire coulé

Londres, 6 avril. — Le Lloyd annonce que le vapeur anglais Zent a été coulé. Le capitaine et une partie de l'équipage ont débarqué.

Protestation de l'Espagne

Madrid, 6 avril. — Le gouvernement a envoyé à Berlin une note de protestation au sujet du torpillage du Sussex, qui a occasionné la mort de plusieurs sujets espagnols, et au sujet du torpillage du vapeur Vigo dans le golfe de Biscaye.

Après enquête

La Haye, 6 avril. — L'amirauté annonce que l'enquête sur la destruction de la goélette hollandaise Elzina-Helzina transportant une cargaison de bois, démontre que le bâtiment a été torpillé par le sous-marin allemand U-30 sous prétexte qu'il transportait de la contrebande de guerre.

Cinquante victimes

Londres, 6 avril. — Le vapeur Zent, de 4.000 tonnes, déjà mentionné, a été torpillé par un sous-marin allemand sans avertissement préalable, la nuit dernière. Le capitaine et neuf hommes d'équipage sauvés. Il y a cinquante noyés.

L'AFFAIRE BEHRMANN

Genève, 6 avril. — Contrairement au bruit qui a couru, il est absolument inexact que l'espion Behrmann ait été mis en liberté provisoire.

Communiqué belge

Duels d'artillerie assez intenses dans les régions de Dixmude et de Steenstraete.

Communiqué italien

Rome, 6 avril. — On signale l'activité de nos petits détachements le long du front depuis Stelvio jusqu'aux Giudicarie et des duels d'artillerie depuis Garda jusqu'au Haut Astico.

Dans la vallée de Sugana, des engagements d'artillerie particulièrement vifs ont eu lieu dans la zone du torrent de Larganza (Brenta). L'ennemi a été repoussé avec de fortes pertes et on lui a fait treize prisonniers.

Dans le Haut Isongo, la pluie et le brouillard ont limité l'action de l'artillerie qui, au contraire, a été assez intense sur les hauteurs au nord-ouest de Gorizia.

Sur le Carso, dans la nuit du 5 avril, nous avons repoussé deux petites attaques de l'ennemi sur le Mont San-Michele.

Signé : CADORNA.

C'est peu !

Le Conseil de guerre de la 18^e région, siégeant à Bordeaux, vient de rendre son jugement dans l'affaire d'espionnage et de trahison concernant Frieda Lippmann, d'origine allemande, et son mari Maurice Tribout.

Ce dernier qui, avant la guerre, était fondé de pouvoirs d'une banque parisienne, a été mobilisé d'abord au ministère de la guerre comme secrétaire de la 20^e section d'état-major, puis au 139^e territorial, puis dans un régiment d'artillerie à Vincennes, et enfin comme conducteur d'automobiles.

Dans ces différents postes, Tribout a recueilli et noté des renseignements intéressants la défense nationale et les a transmis à son amie Frieda Lippmann, qui les savait être une espionne, et qu'il avait épousée en février 1915, pour lui éviter les rigueurs d'un camp de concentration.

Frieda Lippmann et Tribout ont été condamnés chacun à deux ans de prison et 1.000 francs d'amende.

Deux ans de prison et cinquante louis d'amende pour un crime qui peut entraîner la peine de mort, ce n'est vraiment pas cher.

LES VOLEURS DE TABLEAUX

Milan, 6 avril. — Le Corriere della Sera annonce que plusieurs arrestations ont été opérées à Pérouse et à Florence au sujet du vol des tableaux de la basilique de Saint-Pierre à Pérouse. La police croit être sur la trace des voleurs.

VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — Maciste.
TH. SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 15. — La Tour de Nesle.
GITE. — 8 h. 30. — Trois Femmes pour un mari.
PALAIS-ROYAL. — Relâche.
VARIÉTÉS. — 8 h. 30. — Le Dindon.
PORTE-SAINT-MARTIN. — 7 h. 45. — La femme nue.
TH. REJANE. — 8 h. 30. — Alsace.
THEATRE ANTOINE. — 8 h. 30. — Nono.
ATHÈNES. — 8 h. 30. — Le Coq en Pâte.
RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Une Nuit de Noces.
CHATELET. — 7 h. 50. — Les Exploits d'une petite Française.
NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30. — Ma Tante d'Honfleur.
APOLLO. — 8 h. 15. — La Cocarde de Mimi Pinson.
MICHEL. — 8 h. 30. — L'Avion 233, etc.
TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 15. — La Petite Mariée.
FOLIES-BERGÈRE. — 8 h. 30. — La Parisienne !
OLYMPIA. — 8 h. 30. — Marc et ses lions.
CONCERT MAYOL. — 8 h. 30. — Les Dames du Palais Borgia.
ALHAMBRA. — 8 h. 30. — Attractions.
CLUNY. — 8 h. 45. — Le Fils surnaturel.
CAPUCINES. — 8 h. 15. — Paris aux Quinquets, revue.
DEJAZET. — 8 h. 30. — Les Fiancés de Rosalie.
GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 45. — Nuit blanche ; Une rage d'amour ; Le Masque ; La Lanterne.
SCALA. — 8 h. 30. — C'est Maous Polpoil (revue).
GITE-ROCHECHOUART. — Non ? Si... (revue).
ELDORADO. — A 3 h. et à 8 h. 15. — On en met ! (Drame).
BA-TA-CLAN. — 8 h. 30. — Lycée de jeunes Filles.
EUROPÉEN. — 8 h. 30. — La nuit de noces du poilu.
LA PIE QUI CHANTE, TH. DES DEUX-MASQUES, CASINO DE PARIS et NOUVEAU-CIRQUE, à 8 h. 50. Attractions.
Omnia Pathé. — Pendant la bataille. Les Mystères. La goélette « La Panthère ». Actual. militaires.
Electric Palace, 5, bd des Italiens. — Vues militaires. Charlot ministre par amour. Comique américain.

Le gérant : ANTOINE KLEYNIERS.

Imprimerie WELLOFF et ROCHE
14-12, rue Naitz-Dame-des-Victoires, Paris.

EN GRÈCE

Contre M. Skouloudis

Londres, 6 avril. — On mande d'Athènes au Daily Mail :

Le parti venizéliste organise un meeting monstre de protestation contre le gouvernement qui a permis aux Bulgares d'occuper les villages de la Macédoine grecque, malgré les promesses de M. Radoslavof.

M. Skouloudis reçoit

Athènes, 5 avril. — Les ministres de la Quadruple-Entente se sont rendus, ce matin, à la présidence du Conseil, où ils ont eu un long entretien avec M. Skouloudis.

Cette visite aurait eu pour but la réglementation de certaines affaires courantes, notamment la question de la restitution des sacs postaux saisis ces jours-ci par les navires alliés sur certains bateaux grecs et l'établissement d'une réglementation définitive qui concilierait en matière de transports postaux, les intérêts respectifs des Alliés et de l'administration grecque.

Les députés serbes AU PALAIS-BOURBON

La commission des affaires extérieures de la Chambre des députés a reçu, hier matin, en séance spéciale, la délégation des députés serbes, composée de MM. Costa Stoyanovitch, président du club des députés serbes ; Velislav Voulovitch, ancien ministre, vice-président ; le docteur Dragea Pavlovitch ; le docteur Milan Markovitch ; le docteur Dragoljub Arangelovitch ; Radoslav Agatonovitch ; Paul Boulich ; Dragoljub Yorksimovitch ; Milorad Pavlovitch ; Zika Rafalovitch ; Milovan Lazarévitch.

M. Georges Leygues a prononcé une allocution qui se terminait par ces paroles : « Nos pensées vont à votre peuple si malheureux et si vaillant. Dites-lui que nos cœurs battent près du sien. Criez-lui : Courage et foi ! La force punira les crimes commis par la force. L'heure de la justice et de la réparation approche. »

Au nom de la délégation, M. Pavlovitch a remercié et affirmé sa confiance dans la victoire des Alliés.

Samedi prochain, les députés serbes seront reçus à déjeuner par la commission des affaires extérieures.

Les ajournés et exemptés des classes 1913 à 1917

La commission de l'armée de la Chambre a examiné et approuvé le projet de loi gouvernemental relatif à l'examen des ajournés des classes 1913 à 1917 et des exemptés des classes 1915 à 1917.

Le rapport de M. Paté, fait au nom de la commission, a été distribué hier ; il conduit à l'adoption du projet.

Les conseils de révision auront à examiner 220.433 ajournés des classes 1913 à 1917, et 39.443 exemptés des classes 1915 à 1917.

Rejet de pourvoi d'un condamné à mort

Constantin Coudoyannis, ce courtier en éponges, sujet grec, habitant boulevard Haussmann, condamné à la peine de mort pour espionnage par le troisième conseil de guerre, qui s'était pourvu en révision, a été avisé, hier, du rejet de son pourvoi.

Il a aussitôt formé un nouveau pourvoi, cette fois, devant la cour de cassation.

Au « Journal Officiel »

Le Journal officiel publie ce matin : « Loi aux termes de laquelle est ratifié et converti en loi, le décret du 16 février 1916 fixant à 2 fr. 50 par hectolitre d'alcool pur, à partir du 1^{er} janvier 1917, la taxe de fabrication établie par les lois des 25 février 1901, 30 mars 1902 et 28 mars 1911. »

Pharmacie de Famille GOMENOL

Puissant Antiseptique Général INOFFENSIF, CALMANTE et CICATRISANT. Souverain contre toutes les infections, inflammations et suppurations quel qu'en soit le siège.

Brûlures, plaies, abcès, coliques, dysenterie, rhumes, catarrhes, mauvaise haleine, corsus, maux de dents et de gorge, aphtes, etc., etc.

Crevasses-Engelures-Gelures LES PRODUITS DU GOMENOL sont dans toutes les Pharmacies. Renseignements et échantillons : 17, rue Ambroise-Thomas, Paris.

Expériences de culture mécanique

Les nouveaux tracteurs « Agricultural » ont procédé depuis deux mois, sous les auspices de la Compagnie d'Orléans et des Sociétés d'agriculture régionales, à 26 essais publics de labourage mécanique dans 20 départements.

Ils continuent leur tour de France en cultivant les terres fortes et collantes de la ferme du Chesnay en bordure de la route de Neuilly-sur-Marne, à Chelles, en face du terminus du tramway, métro « Vincennes » à Maison-Blanche.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comptoir « Agricultural », 86, rue de Flandre, à Paris.